

Le Mot du Maire

Avec l'édition de ce nouveau bulletin municipal, j'adresse mes remerciements à la commission municipale chargée de la communication, présidée par Jean Jacques Lavielle, premier adjoint. Sous la houlette de cette même commission un travail de fond décisif, a permis de finaliser la numérotation de la totalité des axes de communication du village. Désormais, toutes les voies et chemins sont numérotés et répertoriés, avec à très court terme une intégration dans les appareils de géolocalisation, de type GPS. Cette opération facilitera grandement la distribution du courrier et les commandes de toute nature. Le repérage des habitations sera immédiat, et accélérera une éventuelle intervention des services de sécurité et de secours.

Je recommande l'inscription visible et lisible du nom de l'occupant de l'habitation, prioritairement sur la boîte aux lettres ou sur un support approprié.

Dernièrement, une cérémonie de passation de commandement a eu lieu au Centre de Secours de Urt. Je tiens à remercier Thierry Dekimpe pour l'action efficace qu'il a menée, pendant dix années, à la tête de cette structure.

Jean Marc Etchebarne vient de lui succéder. Je lui adresse à nouveau tous mes vœux de pleine réussite, dans la poursuite de cette noble mission de secours et de sauvegarde de la vie humaine.

En page intérieure, il est fait un nouveau rappel en matière de respect des horaires de tonte afin d'assurer la tranquillité publique. Il en est de même pour le brûlage des broussailles qui est formellement interdit, en raison du danger sur la santé, provoqué par les émanations de fumée, et de l'opacité de l'atmosphère et ses conséquences sur le manque de visibilité sur la voie publique.

En vous remerciant de tout l'intérêt que vous porterez à tout ce qui constitue une amélioration de la qualité de vie dans notre village, je vous souhaite d'excellents congés et vacances.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Sommaire

- **Le Budget Urt 2013** > page 2 / 3
- **Urt Pratique** > page 4
- **Agenda de l'été** > Supplément
- **Mémo** > Supplément

Passation de Commandement au Centre de secours...



...Le 1^{er} Juin 2013

Le lieutenant-colonel FORCANS, chef du groupement territorial Ouest a conduit la cérémonie de passation de chef de centre de secours entre le capitaine Thierry DEKIMPE et le lieutenant Jean Marc ETCHEBARNE. De nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie au cours de laquelle le Maire Robert LATAILLADE a remis la médaille d'honneur de la commune à Thierry DEKIMPE en remerciement de son action et félicité Jean Marc ETCHEBARNE pour son énergie et son désir de servir ses concitoyens.

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

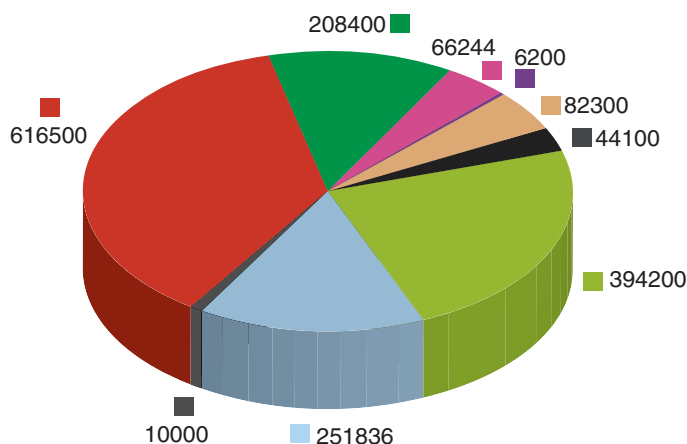
LE BUDGET - Urt 2013

BUDGET PRIMITIF URT 2013 - TOTAL BUDGET : 3 092 051 €

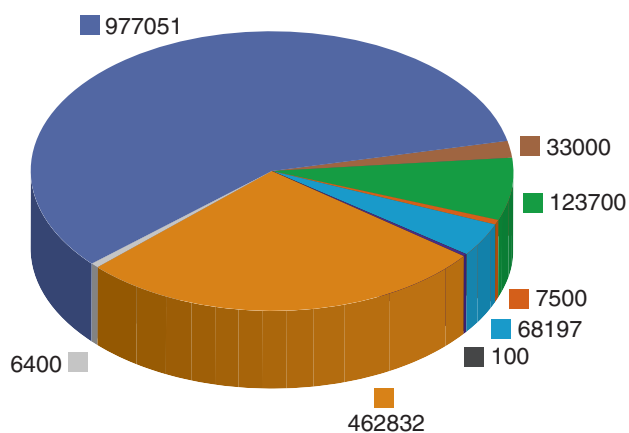
Section de fonctionnement

1 678 780 €

Dépenses



Recettes



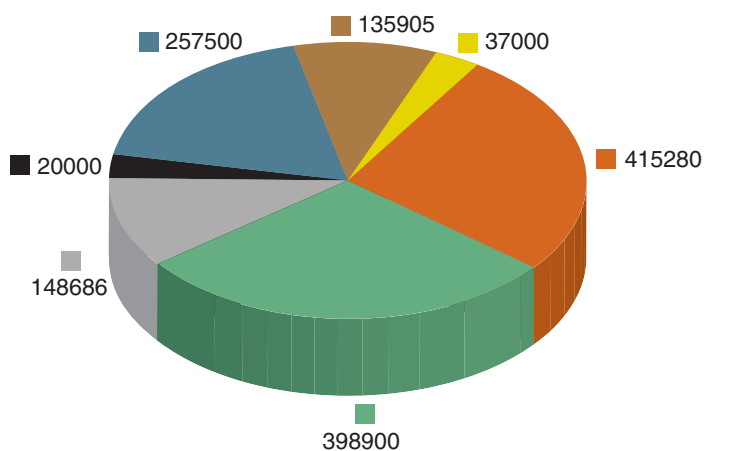
- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Subventions versées, contributions, indemnités
- Reversement FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources)
- Intérêts d'emprunts
- Bourses d'études
- Excédent de fonctionnement
- Amortissements
- Provision pour dépenses imprévues

- Produits des domaines (redevances sces péri-scolaires, coupes de bois, recettes du centre de loisirs)
- Impôts et Taxes (dont contributions directes 800 000€)
- Dotations subventions participations
- Revenus des bâtiments communaux
- Produits financiers
- Résultat reporté ou anticipé
- Produits exceptionnels
- Remboursement sur charge de sécurité sociale

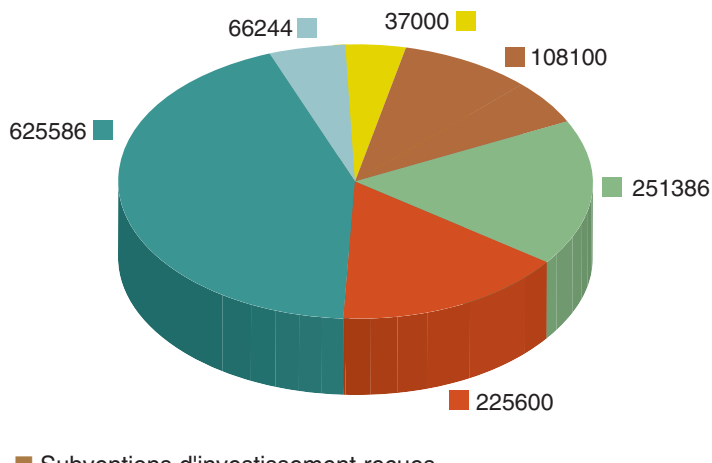
Section d'investissement

1 413 271 €

Dépenses



Recettes



- Subventions d'équipement versées
- Total des opérations d'équipement
- Emprunts et dettes assimilées
- Restes à réaliser de l'exercice précédent (op. d'équipement)
- Concessions et droits similaires (refonte site internet)
- Dépenses imprévues
- Solde d'exécution reporté
- Opération d'ordre (valorisation bois et forêts)

- Subventions d'investissement reçues (état, région, département, autres)
- Dotations et réserves (fond compensation tva, tva locale d'équipement)
- Excédents de fonctionnements capitalisés
- Terrains communaux
- Excédent de fonctionnement
- Amortissements
- Opération d'ordre (valorisation bois et forêts)

La crise économique n'épargne personne : la sphère publique est elle-même affectée par le gel ou la diminution des dotations budgétaires et des subventions de l'Etat. Le recours à l'emprunt pour nos collectivités locales devient de plus en plus difficile dans un contexte de fortes tensions.

Dans un temps très court se sont succédés la réforme de la taxe professionnelle, la diminution des concours de l'Etat, et notre passage de la fiscalité additionnelle (*communale*) à la fiscalité professionnelle unique (*communautaire*).

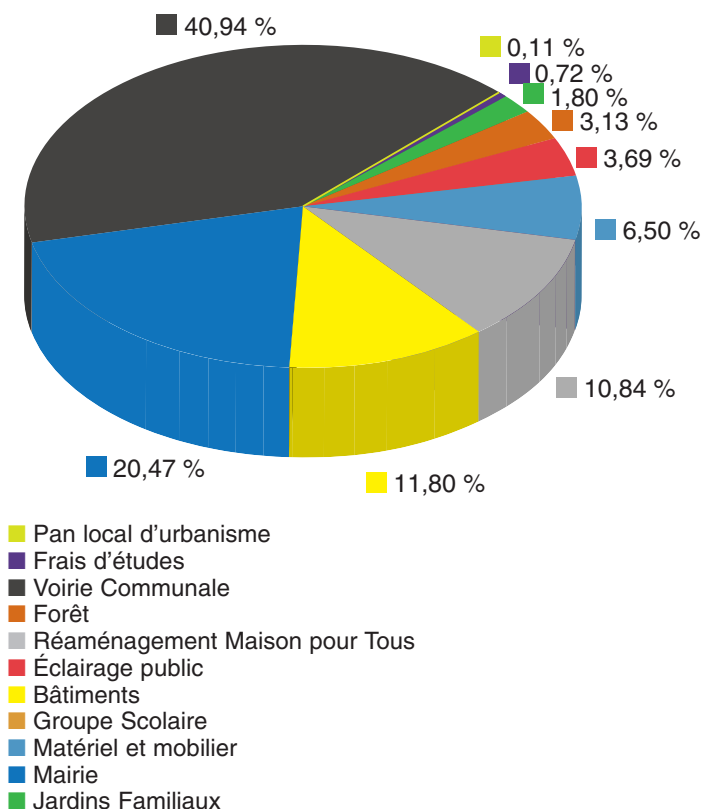
Bien plus, au-delà de ces incidences financières, la loi de Finances a organisé une péréquation horizontale au sein du bloc communal et intercommunal (*territoires contributeurs / territoires bénéficiaires*) à travers le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal.

Les revues professionnelles s'accordent à dire que bâtir un budget dans une période d'incertitude et de non-visibilité relève d'un exercice périlleux.

Face à ces difficultés, la plus grande rigueur budgétaire au sein de nos communes s'impose : il est nécessaire de contenir les projets et de maîtriser les dépenses, pour éviter ainsi, des dérapages éventuels ainsi que le recours à la pression fiscale.

Cette année encore, le maintien des taux à leur niveau antérieur dans notre commune, aura permis de ne pas obérer la situation de nos administrés.

Dépenses d'équipement 2013



SUBVENTIONS

LES ALEVINS	8 540 €
URT VELO 64	3 800 €
REVEIL URTOIS	3 000 €
UNION SPORTIVE DE RUGBY	1 000 €
ASSOC SPORTIVE URTOISE	2 000 €
COMITÉ DES FÊTES	4 500 €
CONSEIL PARENTS D'ÉLÈVES D'ELHUYAR	1 100 €
TENNIS CLUB URTOIS	2 000 €
DIVERSES ASSOCIATIONS	3 840 €
CLUB URTOIS DE L'AGE D'OR	700 €
LES AMIS DE L'ORGUE D'URT	600 €
ASSOC ANCIENS COMBATTANTS	500 €
GYM. VOLONTAIRE URTOISE	500 €
RADIO CLUB URTOIS	400 €
VAL D'ADOUR MARITIME	800 €
ADIL 64	420 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	500 €
AEP ST JOSEPH	1 000 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	200 €
ASSOCIATION MESPLES AVENTURE	1 500 €
OFFICE DE TOURISME D'URT	3 000 €
CROIX ROUGE FRANÇAISE	100 €
TOTAL	40 000 €



	Taux Votés en 2012	Variation	Taux Votés en 2013	Produit Fiscal 2010
Taxe d'habitation	20,94%	0,00%	20,94%	440 996 €
Taxe Foncière Bâti	13,17%	0,00%	13,17%	225 734 €
Taxe Foncière Non Bâti	42,47%	0,00%	42,47%	19 621 €

686 351 €

Mairie d'Urt

Avenue des Pyrénées • 64 240 URT
Tél. : 05.59.56.20.33 • Fax : 05.59.56.21.60
Site : www.urt.fr • E-mail : contact@urt.fr

OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Office de Tourisme

Les permanences de l'Office de Tourisme hors saison sont le mercredi de 8H00 à 12H00.

Bibliothèque Roland Barthes

Mercredi et Samedi de 10h à 12h15
Abonnement annuel : 5€ par famille

La Poste

Avenue des Pyrénées • 64240 URT
Tél. : 3634

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h

LEVÉE : du lundi au vendredi à 14h30 et le samedi à 10h15

Service de secours

CENTRE DE SECOURS D'URT

Avenue de la Plaine des sports

Tél. : 0820.12.64.64

SAPEURS POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISONS BORDEAUX

Tél. : 05.56.96.40.80

GENDARMERIE : 17

Permanences

À la Mairie :

• **Service Social Départemental**
Madame DRAVET, le mardi matin
(uniquement sur rendez-vous) Tél. : 05.59.70.51.51

• **Mission Avenir Jeunes**
Pour les jeunes de 16 à 25 ans M. TORDO,
le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h
Tél. / Urt : 05.59.56.20.33 / 06 08 48 25 67
Tél. / Bayonne : 05.59.59.82.60

• **À la Maison pour Tous**
Consultation d'Hygiène Mentale du Centre Hospitalier de Bayonne
Vendredi à partir de 10h
Tél. : 05.59.15.19.90

D'autres documents sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune : la liste des commerçants et artisans du village, ainsi que la liste des associations urtoises.

Déchetteries

Ouverte le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h et le samedi de 14h à 16h.

Possibilité d'utiliser l'ensemble des sites de la Communauté de Commune à savoir les déchetteries de Lahonce et Villefranque :

LAHONCE, ouverte le mardi jeudi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

VILLEFRANQUE, ouverte le lundi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mercredi et le vendredi de 14h à 18h.

Ordures ménagères

Ramassage :

- le lundi ou mardi pour les sacs noirs
- le mercredi ou vendredi des semaines paires pour les sacs jaunes
- Le ramassage se fait même les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre ramassage le samedi suivant
- Les containers à verres sont situés au chemin de la gare devant le local technique municipal, à côté des escaliers de PIGON ; chemin de Marlat derrière le restaurant du Petit Bergeron ; au coteau d'Urt au niveau du Pont de Pierre, à la MVA (Centre de secours).

■ Bon à savoir...

Horaires pour les travaux de bricolage et jardinage des particuliers :

Les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Transport

Plateforme de covoiturage du Conseil Général 64 tous publics (particuliers et entreprises) :
www.covoiturage64.fr

DAT

- Toute l'année
- **Aller départ d'Urt (Place du Marché) 7h03-9h03-13h48-18h18**
- **Retour départ de Bayonne (St André) 7h49-12h34-17h34-19h04 en août 19h44**

TRAIN

- **Aller départ d'Urt 7h19-7H42**
- **Retour départ de Bayonne 6h03-17h07**
Pour plus de renseignements, fiches horaires à votre disposition à la Mairie.

> l'Agenda de l'été



■ JUILLET

13 juillet	BAL DES POMPIERS	Amicale Sapeurs Pompiers	SDIS
14 juillet	CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE	Anc. Combattants / Municipalité	Monument aux morts
	KERMESSE	Relais Paroissial	Salle J.C.
27 juillet au 11 août	TOURNOI OPEN DE TENNIS	Tennis Club Urtois	Tennis Club

■ AOÛT

3 août	CONCERT "Orgue" à l'église	Les Amis de l'Orgue	M.V.A.
4 août	MESSE AU PORT Bénédiction des bateaux	Relais Paroissial / CCAS	Place du port
11 août	FINALES TOURNOI OPEN TENNIS	Tennis Club Urtois	M.V.A.
11 août	CINÉMA EN PLEIN AIR	Com. Municip. Culturelle	Terrain des Sports
14 au 17 août	FÊTES LOCALES	Comité des fêtes	M.V.A.
22 & 23 août	PASSAGE LICENCE RADIO AMATEUR	A.N.F.R. -Radio Club Urt	Radio Club Urt
31 août	FORUM DES ASSOCIATIONS	Municipalité - Associations	Salle J.C.

■ SEPTEMBRE / OCTOBRE

14 septembre	FÊTE DU PATRIMOINE "Si l'Adour m'était conté..."	Val Adour Maritimes	Place du Port
22 septembre	VIDE GRENIER	Association Urt Parents d'Elèves	Place du marché
25 septembre	HOMMAGE AUX HARKIS	Anciens Combattants	Monuments aux morts
28 septembre	HANDIVAL	URT Vélo 64	
5 octobre	EXPOSITION DES ARTISTES URTOIS	Com. Municip. Culturelle	Salle J.C.

■ NOVEMBRE

8 novembre	THÉÂTRE COM. MUNICIPAL. CULTURELLE		Salle J.C.
11 novembre	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918	Anciens Combattants	Monuments aux morts
15 novembre	RÉCEPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES		Office Tourisme M.V.A.
	TOURNOI DE BELOTE	Tennis Club Urtois	Salle J.C.
23 novembre	VENTE DE TARTES AUX POMMES	Asso. Urt. Parents d'Elèves	(Cuisines Salle J.C.)

VACANCES A L'ACCUEIL DE LOISIRS D'URT

Aux vacances d'hiver, les enfants ont voyagé jusqu'au Brésil. C'est un programme à forte connotation brésilienne qui a été proposé par l'équipe d'animation. Ils ont dansé sur les airs de samba avec les interventions d'Aury la professeure de danse de l'association Brasil Explosion. Ils ont découvert la capoeira avec Marcelo de l'association Capoeira Malungos. Des chars ont été fabriqués par les enfants pour un défilé.



Ces vacances se sont achevées sur un air de fête avec un spectacle aux rythmes brésiliens présenté par les enfants, les animateurs et les professeurs des associations ainsi que le partage d'une danse et d'un goûter avec tous les parents.

Pendant les vacances de printemps, une tenue sportive était de rigueur tous les jours avec un programme très riche en découvertes sportives. Les enfants ont pu partager avec leurs parents une séance de basket-ball et de rugby un peu particulière sur des structures gonflables géantes. Les vacances se sont terminées avec une journée à Planète'n'kids pour le plus grand plaisir de tous.



Pour suivre des cours, contactez les associations :
Capoeira Malungos, enfants et adultes, Marcelo 06 58 49 10 88
 ou infos@capoeiramalungos.fr, site www.capoeiramalungos.fr
Brasil Explosion, enfants et adultes, Aury 06 03 67 81 19
 ou brasilexplosion@gmail.com



VACANCES D'ÉTÉ 2013

Toute l'équipe de l'accueil de loisirs d'Urt vous accueillera pour les vacances d'été 2013 à partir du lundi 8 juillet jusqu'au lundi 2 septembre.

Les réservations débuteront le lundi 24 juin 2013.

En dehors de vacances scolaires, la permanence de l'accueil de loisirs a lieu les lundis et vendredis de 8h30 à 18h00 et le mercredi de 7h30 à 19h00.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre la directrice au 05 59 56 23 65 ou 06 78 26 91 52 ou par mail à loisirs-urt@wanadoo.fr

■ Grand Chelem au T.C.U.

Pour connaître la défaite cette saison, il aurait fallu qu'ils se rencontrent entre eux... Matches de poule, quart, demi, finale le dimanche 23 juin : ils ont arrosé de leur sueur et des larmes de leurs adversaires toutes les terres battues de la région. Composée de Manu De COLONGES, Bruno DEBEAULIEU, Antoine CRASPAIL, Eric DARAMY, Manu MAGNIER et Fabrice OTEGUI, cette équipe a remporté le titre de champion de ligue en coupe "Trophée" face à Billère sur le score de 4 à 0.

Bravo pour ce très beau parcours et merci aux valeureux supporters qui avaient fait le déplacement pour les encourager. Et pour ceux qui auraient manqué l'événement, ils pourront toujours les soutenir lors du prochain tournoi Open du T.C.U. du 27 juillet au 11 Août.



HORAIRES DE TONTE ET FEUX DE BROUSSAILLES

La période estivale, propice aux travaux de jardinage nous amène à faire quelques rappels :

La tonte est autorisée les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les feux de broussaille, herbes sèches et déchets de toute sorte sont interdits en agglomération, cette pratique peut provoquer des risques pour la circulation routière et des nuisances pour le voisinage.

Dans tous les cas, le non respect de ces règles engage la responsabilité de l'auteur et l'expose à des sanctions prévues dans le cadre du règlement sanitaire départemental.

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} avril 2013 un nouveau système de collecte a été mis en place. Après quelques semaines de fonctionnement nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

- Les bacs doivent être sortis la veille au soir du ramassage (selon le calendrier de passage).
- Les bacs ne doivent pas être attachés aux portails, poteaux, clôture ou autres dispositifs. La consigne donnée aux agents est que tout bac qui sera attaché ne sera pas collecté.

Un avis de refus de collecte sera laissé à l'utilisateur.

- Exceptionnellement et pour une durée indéterminée, les sacs poubelles présentés à même le sol seront collectés par les services.

- Les personnes qui n'ont pas eu de bacs peuvent s'adresser au secrétariat de la Communauté de Communes (05 59 44 15 99) qui leur donnera les informations nécessaires pour les obtenir.

■ Fête de l'école

Cette année la fête de l'école a eu lieu dans le groupe scolaire qui s'est bien embelli ces dernières années et qui vient juste de se doter de nouvelles structures de jeux pour le plus grand bonheur de tous...

La météo clémente a contribué à ce que ce soit une belle réussite.

Une flash mob a ouvert les festivités puis les enfants ont pu participer à des jeux de kermesse pendant que les plus grands se désaltéraient et se restauraient. En fin d'après midi la flash mob a marqué la fin d'une belle journée.

■ Jeux

La municipalité vient d'aménager une aire de jeux pour les enfants dans l'enceinte de l'école. Ce projet d'un coût de 27800 € s'est fait en concertation avec les enseignants et l'association des parents d'élèves pour le choix des structures. L'installation a été réalisée par la société Proludic pour le plus grand plaisir des enfants.



■ Réveil Urtois

Le Week-End de Pentecôte dernier, le Réveil Urtois remettait en jeu son titre de champion de France à l'occasion des Nationaux de musique FSCF à Bayonne. A cette occasion la salle Lauga était devenue l'autre des instruments naturels que le R.U., l'un des plus anciens pensionnaires - et des plus capés - de l'élite, avait la primeur d'animer au cours de la fête de nuit précédant la compétition.

Elargie de quelques figures locales venues agrémenter la représentation et du chœur des jeunes élèves de l'école de musique, la qualité musicale de l'ensemble était fort appréciée du public averti. De bonne augure avant sa prestation notée qui confirmait son statut parmi les favoris et qui allait entretenir le suspens du verdict jusqu'à son terme : le R.U. brillant dauphin de la Musique du May sur Evre, du Maine et Loire.

Belle prestation de nos musiciens, voyant leur travail reconnu et récompensé d'un nouveau GPN mention très bien, à les rendre aussi radieux que leur interprétation "Soleil" arrangée à leur sauce, mariant pour le meilleur "la marimba et le trompette..."

Nos félicitations à toutes et à tous.

Dernière minute !

Projection en plein air, du film "Sur la piste du marsupilami" le dimanche 11 août.